

Harmonisation des normes et des processus pour l'entrée dans la profession de l'arpentage Rapport provisoire — septembre 2007

Fiche d'information

Le Conseil canadien des arpenteurs-géomètres (CCGA) a parrainé le forum national sur l'harmonisation des normes et des processus pour l'entrée dans la profession de l'arpentage en mars 2004 à Winnipeg. Un autre important facteur qui a contribué à la création de ce forum est l'accord de reconnaissance mutuelle sur la mobilité de la main-d'œuvre signé entre les associations canadiennes d'arpenteurs-géomètres qui inclut la section 4.4 suivante :

DE PLUS, nous convenons que toutes les associations continueront d'améliorer l'harmonisation des qualifications universitaires.

Le forum, qui était présidé et animé par le CCAG, accueillait les représentants de toutes les associations membres du CCAG. Un rapport complet des comptes rendus et des conclusions a été publié sur le site Web du CCAG au <http://www.CCAG-ccag.ca/natlbofe.htm>.

Les trois conclusions clés émanant du forum incluait les points concernant le premier contact avec les arpenteurs potentiels, les qualifications universitaires et le processus de stage. Alors que le thème de la résolution est l'harmonisation des normes pour l'entrée à la profession, il fut conclu lors de ce forum qu'un sous-produit de l'harmonisation serait un système de qualification plus transparent et plus clair qui favoriserait le développement des nouveaux arpenteurs.

On a exploré diverses stratégies afin d'aborder les questions des qualifications universitaires et du processus de stage et six résolutions furent adoptées aux fins d'examen au sein des associations. Les résolutions furent subséquemment présentées aux associations et elles furent adoptées par leurs conseils respectifs.

La mise en œuvre de ces résolutions découle de la responsabilité des associations. Ce rapport fait le bilan sur les progrès faits à ce jour à l'égard des initiatives entreprises par le CCAG en soutien aux résolutions adoptées par les associations membres.

Résumé des progrès et prochaines étapes

Des six résolutions qui ont émané du forum national, trois d'entre elles sont achevées, deux sont sur le point de l'être (il ne reste qu'à procéder à la mise en forme finale aux fins de diffusion) et la dernière fut divisée en deux phases (une phase a été achevée et l'autre est en cours).

Résolution n° 1 – Étude nationale d'exemption – cette résolution consiste à produire une série de documents et recommandations à l'intention des commissions d'examen. Nous en sommes à la phase de la mise en forme finale et le tout sera diffusé avant la fin de l'année 2007.

Résolution n° 2 – Ne pas vérifier au-delà des diplômes – il s'agissait d'une recommandation visant à revoir les politiques au sein des associations, ce qui a été fait.

Résolution n° 3 – Harmonisation des certificats de fin d'études – il s'agissait d'une recommandation visant à revoir les politiques au sein des associations, ce qui a été fait.

Résolution n° 4 – Revue générale des programmes de formation – nous avons achevé la revue générale du programme de cours actuel. Les recommandations ont été formulées aux commissions d'examen. Nous avons recommandé aux commissions d'examen de rendre leurs exigences plus uniformes (moins d'irrégularités) et cette décision leur appartient désormais. La seconde phase de l'initiative est en cours et elle vise à examiner les principales exigences scolaires et à formuler des recommandations dans le but de modifier le contenu et la structure du programme de cours. Cette tâche demande beaucoup de travail et elle sera réalisée d'ici les six ou huit prochains mois.

Résolution n° 5 – Rationaliser le processus d'équivalence (accorder les licences au moyen d'examens de l'AATC) – cette résolution consiste à produire un manuel des candidats à l'intention des commissions d'examen et des associations. Nous en sommes à la phase de la mise en forme finale et le document en question sera diffusé avant la fin de l'année 2007. S'il est adopté, il sera publié sur une page du site Web du CCAG et mis à la disposition de toutes les associations et commissions d'examen.

Résolution n° 6 - Normes relatives aux stages – cette recommandation s'adressait aux associations. Le CCAG a recueilli quelques données de référence après avoir examiné les sites Web des associations dans le but d'évaluer la qualité et la pertinence des renseignements qu'elles mettent à la disposition du public relativement aux stages. Une enquête de suivi est prévue.

Rapport provisoire détaillé

Résolution n° 1 – Étude nationale d'exemption

ATTENDU QUE le CCAG reconnaît le besoin de fournir une information plus claire aux candidats potentiels envisageant d'entrer dans la profession de la géomatique, incluant les cours et les exemptions disponibles,

IL EST RÉSOLU que le CCAG, de concert avec ses associations membres, effectue une étude nationale sur les programmes et cours dans les établissements postsecondaires au Canada dans le but de développer une matrice d'évaluation de l'enseignement qui serait acceptée nationalement, endossée et utilisée par les conseils d'examen participants et que le CCAG examine les sources externes possibles de financement pour une telle étude avant de proposer une approche de partage des coûts à ses membres.

Étapes complétées :

- Après l'examen de la résolution par les champions du Conseil du CCAG et le groupe de travail de la résolution d'harmonisation n° 4, il fut conclu qu'une étude nationale d'exemption serait coûteuse, compliquée et qu'il serait difficile d'en mettre les données à jour. À ces causes, il fut également conclu que cette initiative devrait être restructurée dans le but d'élaborer un programme complet,

nationalement reconnu, auquel les établissements d'enseignement pourraient demander et obtenir la reconnaissance de leurs programmes de cours.

- Le groupe de travail de la résolution n° 4 a préparé le schéma d'un processus de demande et d'obtention des exemptions auquel les établissements seraient activement encouragés à participer par le biais des commissions d'examen des associations. Les commissions d'examen régionales adopteraient un processus commun pour les applications, partageraient le matériel servant aux applications et aux évaluations et où cela serait possible, en viendraient à un commun accord sur la reconnaissance des cours.
- Un conseiller fut embauché pour, outre les tâches reliées à la résolution n° 4, élaborer un processus et préparer la documentation, lesquels seront soumis aux fins d'étude aux commissions d'examen et aux associations.
- Le travail du conseiller est maintenant achevé. Ce travail comprend l'élaboration d'un processus et de modèles dans le cadre de l'application et du renouvellement des équivalences.

Prochaines étapes :

- Le groupe de travail chargé de la résolution n° 4 procèdera à l'examen final du travail du conseiller.
- Le CCAG transmettra donc ces documents aux fins d'étude aux commissions d'examen et aux associations.
- Le CCAG facilitera l'adoption du processus par le biais des associations.
- Les associations et leurs commissions d'examen régionales mettront en œuvre et gèreront le processus.

Résolution n° 2 – Ne pas vérifier au-delà des diplômes

ATTENDU QUE c'est le CCAG qui accrédite les programmes contenant des éléments cadastraux et non les établissements, et

ATTENDU QUE les quatre provinces de l'Ouest ont examiné récemment des résolutions demandant au WCBELS d'émettre des certificats de fin d'études à tous les gradués des programmes d'ingénierie en géomatique de l'UC et de l'UNB, et

ATTENDU QUE la mise en œuvre de ces résolutions forcera les autres conseils d'examen à vérifier les certificats d'études émis par le FEEOC, et

ATTENDU QUE ces résolutions peuvent mettre en péril les chaires cadastrales de l'UC et de l'UNB,

IL EST RÉSOLU que ce Forum national, par le biais du CCAG, recommande aux quatre provinces de l'Ouest qu'elles annulent lesdites résolutions.

Étapes complétées :

- Les quatre provinces de l'Ouest ont reconsidéré ces points et révoqué les résolutions.

- L'Université de Calgary et l'Université du Nouveau-Brunswick ont complété le processus d'évaluation du CCAG et elles ont reçu les agréments reliés aux programmes applicables.

Prochaine étape :

- Aucune

Résolution n° 3 – Harmonisation des certificats de fin d'études

Dans l'esprit du travail continu d'harmonisation, et comme convenu dans l'ARM,

IL EST RÉSOLU que toutes les associations provinciales qui participent actuellement aux commissions d'examen régionales soient fortement encouragées à demander des certificats de fin d'études.

Étape complétée :

- La résolution fut adoptée par ces associations qui considéraient abolir l'exigence des certificats de fin d'études.

Prochaine étape :

- Aucune

Résolution n° 4 – Revue générale des programmes de formation

IL EST RÉSOLU que toutes les associations soutiennent de façon prioritaire un examen du programme de cours communs de base sous la coordination du Comité de coordination du Conseil des examinateurs du CCAG.

L'examen devrait permettre :

- De clarifier le programme et de le rendre plus transparent pour les étudiants potentiels;
- D'être plus précis en établissant la liste des références pertinentes;
- De décrire les résultats d'apprentissage requis pour chaque examen.

Étapes complétées :

- Le CCAG a formé un groupe de travail comprenant des représentants des commissions d'examen régionales et des représentants de plusieurs universités;
- Le CCAG a organisé la réunion du groupe de travail qui a duré deux jours et qui a eu lieu en avril 2005;
- Un rapport détaillé comprenant une série de vingt-deux recommandations et divers points prioritaires fut rédigé;
- Un conseiller a été embauché afin de coordonner la mise en œuvre des recommandations et quelques réalisations ont été accomplies;
- Une seconde rencontre personnelle a eu lieu afin d'examiner les réalisations accomplies et d'apporter les modifications qui s'imposent;
- Les travaux sont pratiquement achevés pour ce qui est des points suivants :

- Résultats d'apprentissage et matériel du guide d'étude pour tous les points des programmes de cours I et II;
- Rédaction d'un manuel commun des candidats;
- Processus commun d'octroi d'équivalences aux établissements d'enseignement;
- Processus de communication et de coopération destinés aux commissions d'examen octroyant les exemptions aux candidats;
- Embauche d'un conseiller dans le but de coordonner et documenter la majeure partie du travail précité.
- Les travaux sont toujours en cours pour ce qui est des points suivants :
 - Rendre le programme de cours I et II communal entre les commissions d'examen suivantes : l'APBELS et la BECLS;
 - Comparaison détaillée entre les programmes de cours I et II et les qualifications universitaires de l'AAO;
 - Approbation du programme de cours III pour toute exigence régionale spécifique;
 - Communication avec l'OAGQ à titre informatif.

Prochaines étapes :

- Le CCAG transmettra aux parties intéressées (associations, commissions d'examen, établissements, selon les nécessités) tout travail complété aux fins d'examen;
- Le CCAG facilitera l'adoption du processus par l'entremise des associations;
- Les associations et leurs commissions d'examen régionales mettront en œuvre et gèreront le processus.

Résolution n° 5 – Rationaliser le processus d'équivalence (accorder les licences au moyen d'examens de l'AATC)

IL EST RÉSOLU que les associations examinent la possibilité d'adopter plusieurs initiatives pour soutenir les étudiants qui complètent actuellement un certificat de fin d'études, incluant :

- D'offrir une catégorie d'adhésion ou d'affiliation à frais peu élevés qui permettrait aux étudiants :
 - De recevoir des envois postaux de leur association;
 - De profiter d'admissions gratuites ou de rabais à des séminaires;
 - De faire partie éventuellement de comités.
- De créer une bibliothèque de documents de référence pour les étudiants;

- De soutenir la création d'un processus de mentorat qui puisse répondre aux questions des étudiants concernant le programme de cours;
- De soutenir le développement d'un guide pour les étudiants qui veulent obtenir un certificat de fin d'études sans compléter un diplôme universitaire;
- De soutenir une politique permettant aux étudiants de passer les examens du programme de cours de base avant d'obtenir leur diplôme/grade.

Étapes complétées :

- La résolution fut présentée aux associations et elle fut adoptée.
- Le groupe de travail de la résolution n° 4 a commencé la préparation du manuel commun des candidats comprenant les résultats d'apprentissage et le guide d'étude.
- Le CCAG a communiqué avec les associations afin de les encourager à travailler sur les stratégies proposées à la résolution n° 5.

Prochaines étapes :

- Le manuel commun des candidats, incluant les résultats d'apprentissages et le guide d'étude, sera achevé et diffusé aux commissions d'examen aux fins d'adoption et publié sur un site Web commun afin d'en faciliter la consultation.

Résolution n° 6 - Normes relatives aux stages

IL EST RÉSOLU que toutes les associations examinent les recommandations suivantes.

- Chaque association possède un guide de stage qui :
 - Décrit le processus et les échéanciers;
 - Inclut les formulaires;
 - Décrit la durée de stage requise;
 - Décrit les tâches à compléter.
- Chaque association développe une série de documents en vue de les distribuer aux étudiants potentiels, lesquels décrivent le processus à suivre pour devenir arpenteur-géomètre (qui inclurait une description du processus de stage);
- Les associations rendent ces documents facilement accessibles en formats papier et numérique;
- Les associations partagent ces documents.
- On encourage de plus les associations à revoir leurs normes de stage lorsque les autres initiatives seront achevées dans le but de les harmoniser.
- *(En ce qui concerne cette résolution, on a discuté en profondeur du processus de stage. Dès le début de la discussion, il est devenu évident qu'il*

n'y avait pas de cohérence entre les provinces. Le Forum a reconnu que les différences entre les provinces sont probablement trop importantes et qu'il est possible qu'on ne puisse pas en arriver à une harmonisation des normes d'entrée en ce moment en raison du besoin de se concentrer sur d'autres priorités. Nonobstant cette réalité, le forum a reconnu le besoin d'assurer que le processus de stage soit transparent.)

Étapes complétées :

- La résolution fut présentée aux associations et elle fut adoptée.
- En février 2006, Ria Van der Veen, employé du bureau du CCAG, a entrepris l'analyse des sites Web des associations dans le but d'évaluer à quel point ils étaient conviviaux pour les étudiants potentiels;
- Les résultats de ces recherches furent transmis aux associations. Si vous désirez consulter ce rapport, dirigez-vous au <http://www.CCAG-ccag.ca/memberfiles.htm#harmonization>, sous le lien *Articling Process Research* (recherche sur le processus de stage);
- Le CCAG communiquera avec les associations afin d'encourager leurs efforts relativement aux autres stratégies proposées à la résolution n° 6;

Prochaine étape :

- Le CCAG continuera d'encourager les associations à travailler sur les stratégies suggérées à la résolution n° 6 en entreprenant une enquête de suivi de leur site Web et en leur communiquant les résultats qui s'y rattachent.